



PROMOTION D'UNE EXPLOITATION MINIÈRE DURABLE ET RESPONSABLE

L'ANAIM a pour mission de planifier, concevoir et réaliser des infrastructures adaptées aux besoins du secteur minier, en veillant à leur intégration harmonieuse dans l'environnement et en favorisant le développement économique local.



Journal des Appels d'Offres & Offres d'Emplois



DCMP



ONFPP



ARMP



Aguipe

N°776/ LUNDI 16 MARS 2026

Hebdomadaire / www.jaoguinee.com

Prix : 3000 GNF

APPELS D'OFFRES



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE

- AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERNET.....P/03



FAO

- AVIS D'APPEL D'OFFRE INTERNATIONAL.....P/04
- AVIS D'APPEL D'OFFRE INTERNATIONAL.....P/04



Agence Nationale de Sécurité Sanitaire

MINISTÈRE DE SANTE ANSS

- AVIS GÉNÉRAL DE PASSATION DE MARCHÉ.....P/04



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ALPHABÉTISATION

- AVIS D'APPEL.....P/06



L'AMBASSADE DU ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE À CONAKRY

- AVIS D'APPEL.....P/06



AGENCE GUINÉENNE DE PRESSE

- PLAN DE PASSATION DE MARCHÉ.....P/07

APRÈS LE 28 FÉVRIER, IL SERA TROP TARD !

30 JOURS

PRÊT À 0 % D'INTÉRÊT

- ✓ Modernisez votre équipement
- ✓ Augmentez votre stock
- ✓ Acceptez le paiement Crédit Money

CREDIT RURAL DE GUINEE

CONTACTEZ- NOUS 626 55 55 55

Ensemble travaillons pour notre réussite
#Meilleure microfinance 2025

Conseil



10 conseils pour bien réussir son jeûne

OFFRES D'EMPLOIS



SAG

- AVIS DE RECRUTEMENT.....P/05

Recrutement Intérim Nettoyage
Formation SécuritéL'optimisation humaine
au service de la qualité !

Le bilan social : une obligation légale

CUSAGO GROUP

officiellement habilité à vous accompagner pour : **votre bilan social**

Vous souhaitez

- ✓ sécuriser votre conformité réglementaire,
- ✓ fiabiliser vos données sociales,
- ✓ transformer le bilan social en outil stratégique de gouvernance.

Nos équipes sont prêtes à vous accompagner avec rigueur et confidentialité.

Nongo carrefour cosa
restaurant coup de frein Act1(+224) 622 26 64 64
622 07 07 51
622 18 54 78administration@cusagogroup.com
ansoumane.berete@cusagogroup.com

PROGRAMME

SIMANDOU 2040

Un pont vers la prospérité !

La Guinée, notre Paradis

TERRE DE RICHESSE ET D'INNOVATION



Adoptez les bonnes pratiques pour un jeûne efficace et sûr

Le jeûne est une pratique ancienne qui est de plus en plus populaire de nos jours. Que ce soit via un jeûne intermittent sur le long terme ou pour un jeûne thérapeutique, les raisons pour lesquelles les gens choisissent de jeûner sont nombreuses : perte de poids, détoxification, amélioration de la santé, pratique religieuse (carême, ramadan), etc. Cependant, pour que le jeûne soit bénéfique pour la santé, il est important de suivre certaines règles et de prendre des précautions. Voici 10 conseils essentiels pour bien réussir votre jeûne.

Cette décision doit être personnelle et respectueuse de votre corps. Les vertus du jeûne sont nombreuses, mais elles ne doivent jamais être assimilées à un régime amaigrissant imposé.

1. Une volonté propre

La première règle pour bien réussir son jeûne est que cette décision doit venir de votre volonté propre. Il ne doit pas être entrepris sous la pression d'un proche ou d'une situation imposée. Cette décision doit être personnelle et respectueuse de votre corps. Les vertus du jeûne sont nombreuses, mais elles ne doivent jamais être assimilées à un régime amaigrissant imposé.

2. Une bonne descente alimentaire

Avant de commencer un jeûne, préparez votre corps grâce à une descente alimentaire. Cela consiste à réduire progressivement certains types d'aliments (lourds et gras) au profit des fruits et légumes, des bouillons de légumes et des jus frais. Cette étape permet de minimiser les crises d'élimination liées à une libération massive de toxines.

3. Lâcher prise du mental

Pendant le jeûne, limitez les activités mentales intenses. Réduisez l'usage des écrans et des distractions inutiles. En libérant votre esprit, vous permettrez à votre système nerveux de se régénérer et à votre corps de se concentrer sur le processus de détoxification. Profitez de ce moment pour vous reconnecter à vous-même.

10 conseils pour bien réussir son jeûne

4. Le repos

Le repos est fondamental lors d'un jeûne. Autorisez-vous à dormir et à ralentir votre rythme quotidien. C'est une période idéale pour se détendre et écouter les besoins de votre corps. Contrairement à l'idée préconçue que l'inactivité est une perte de temps, le repos favorise la régénération.

5. La respiration

La respiration est un élément central de la détoxification. Prenez le temps de pratiquer la cohérence cardiaque ou des exercices de respiration profonde. Inspirez lentement par le nez, remplissez vos poumons, puis expirez par la bouche. Cela favorise l'oxygénation de vos cellules et soutient le processus de détoxification.

6. Pratiquer des mouvements doux

Pendant le jeûne, préférez les activités physiques douces comme la marche ou le yoga. Les exercices à haute intensité sont à éviter, car ils peuvent détourner l'énergie nécessaire au processus de détoxification. Accordez à votre corps l'opportunité de se concentrer sur son équilibre interne.

7. Se faire accompagner ou rejoindre un groupe

Si vous jeûnez pour la première fois, sollicitez l'accompagnement d'un professionnel (naturopathe, nutritionniste ou médecin spécialisé). Ils sauront vous orienter et identifier les contre-indications éventuelles. Intégrer un groupe de jeûneurs peut également être une excellente source de motivation et de soutien.

8. Beaucoup de douceur et d'amour pour soi

Le jeûne est une période propice pour pratiquer l'autocompassion. Soyez bienveillant envers vous-même. Accordez-vous des moments de calme, pratiquez la méditation, et écoutez les signaux de votre corps. Ne vous mettez pas de pression pour atteindre des résultats immédiats.

9. Limiter les produits cosmétiques

Pendant le jeûne, réduisez l'utilisation de produits cosmétiques "toxiques". Préférez des soins naturels qui n'entravent pas la respiration de votre peau. Votre corps étant en phase d'élimination, il est préférable de laisser votre peau libre de toute obstruction.

10. Une bonne reprise alimentaire

La fin du jeûne est une étape cruciale. Réintroduisez progressivement des aliments légers

et faciles à digérer, comme les jus de légumes ou les soupes. Évitez les aliments gras, riches en protéines ou difficiles à digérer. Prenez le temps de savourer chaque bouchée et d'écouter vos sensations de satiété.

journaldesappelsdoffres@yahoo.fr / journaldesappelsdoffres@gmail.com

N° de compte B.I.G : 004 000 1571000601 67

J.A.O - N° 253/PR/TPI/K/C/2011 - BP/ 4034 Conakry / Quartier Sandervalia

ADMINISTRATEUR GENERAL:

Directeur de Publication

Ahmed Chamsoudine Cherif

664 23 78 73 / 655 23 78 73 / 628 23 78 73

RESP. COMMERCIAL ET LOGISTIQUE:

Mory Koné

611 33 17 45

Administrateurs

Alpha S Bah Fisher: 666 35 64 42

Responsable ventes et abonnements

Aissatou Barry: 622 20 01 69

Impression: Vision 2000 Communication Plus

COMPTABILITÉ & FINANCE:

Mohamed Maciré Conté

621 35 93 03 / 666 32 58 76

MONTAGE /GRAPHISME/INFOS

Fodé Abdoulaye Camara

Aka Moriah

664 932 996 / 625 242 334

cfodeabdoulaye@gmail.com

fodeabdoulayec07@gmail.com

SA CAR
FRI CAR S.A

Société

Africaine

de Courtage d'Assurances et de
Réassurances

Member of the GIB Africa Alliance

Votre Assureur conseil en toutes branches
COURTAGE, SERVICING BROKER ET AUDIT
D'ASSURANCES

Email : safricar@yahoo.fr , Site : www.safricar.com

Contact : 628 13 29 91 / 664 22 62 56 / 664 46 36 46

Almamy, Commune de Kaloum Immeuble FMR "AIR WELL"

CONFIEZ NOUS VOS ASSURANCES ET DORMEZ SUR LES DEUX OREILLES



REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail – Justice – Solidarité

MINISTERE DE L'ENERGIE
ELECTRICITE DE GUINEE (EDG SA)



Projet d'Amélioration d'Accès à l'Electricité en Guinée Phase 2 (PAAEG 2)
Sélection d'un Consultant firme

DEMANDE DE MANIFESTATIONS D'INTERET

Financement PAAEG 2 : P511453/ IDA Crédits N° 7869 GN, N° 7870 GN et N° 7882 GN
Conakry le 16 mars 2026

Sélection d'un cabinet pour les Vérifications indépendantes (IAV) des conditions liées aux PBCs au compte du PAAEG 2.

La phase 2 du Projet d'Amélioration de l'Accès à l'Electricité en Guinée (PAAEG 2) a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir les coûts du projet PAAEG 2 et la Société Electricité de Guinée (EDG SA) a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer des paiements au titre de services de consultants pour la mission de Vérification Indépendante de la réalisation des quatre (4) conditions basées sur les performances (PBCs) mises en œuvre par la Société Electricité de Guinée conformément au protocole de vérification, au cahier des charges et à la méthodologie convenue, pour permettre les décaissements des montants liés à ces conditions et assurer la performance du secteur de l'électricité en Guinée.

Le Projet d'Amélioration de l'Accès à l'Electricité en Guinée (PAAEG 2) invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

Les critères pour l'établissement de la liste retenue sont :

(i) les activités principales et le nombre d'années d'exercices ;

- Être un Cabinet d'expertise comptable ou un groupement de cabinets, inscrit à un ordre reconnu et spécialisés dans l'audit ou Conseil avec une expérience minimum de dix (10) ans.
- Avoir au moins dix (10) ans d'expériences, dans les domaines de l'audit, de vérification des Indicateurs Liés au Décaissement (ILD), de vérification des Conditions Basées sur la Performance (CBP) ou du suivi évaluation.

(ii) l'expérience voulue (ou similaire) ;

- Avoir réalisé au moins trois (03) missions de vérification des Conditions Basées sur la Performance (CBP) ou de vérification d'Indicateurs Liés aux Décaissements (ILD) dans le cadre de projets relatifs à la gestion publique incluant l'administration centrale, les services techniques déconcentrés, les Etablissements publics, et les collectivités locales au cours des cinq (5) dernières années

(iii) la capacité technique et administrative de l'entreprise (Agrément/ou organisation)

Ce qui pourrait correspondre à la répartition ci-après : (i) Expérience générale (30 points); Expériences similaires (60 points); et (iii) organisation (10 points).

Le personnel clé ne sera pas évalué lors de l'établissement de la liste retenue.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 de la Section III de : « BANQUE MONDIALE, Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition juillet 2016, dernière mise à jour septembre 2025, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Veuillez noter les dispositions additionnelles suivantes relatives au conflit d'intérêts dans le cadre des Services objet de la présente Sollicitation de manifestation d'intérêt :

Les Consultants ne peuvent être engagés pour des missions qui seraient incompatibles avec leurs obligations présentes ou passées envers d'autres clients, ou qui risqueraient de les mettre dans l'impossibilité de remplir leur mandat au mieux des intérêts de l'Emprunteur. Sans préjudice du caractère général de ces dispositions, les Consultants ne peuvent être engagés dans les circonstances énoncées ci-après :

1. Aucune entreprise engagée par l'Emprunteur pour livrer des Fournitures, réaliser des Travaux ou fournir des Services Autres que des Services des Consultants pour un projet (ni aucune entreprise affiliée qui la contrôle directement ou indirectement, qu'elle contrôle elle-même ou qui est placée sous un contrôle commun) n'est admise à fournir des Services

de Consultants consécutifs ou directement liés à ces Fournitures, Travaux ou Services Autres que des Services de Consultants. Cette disposition ne s'applique pas aux diverses entreprises (Consultants, entrepreneurs ou fournisseurs) qui, collectivement, s'acquittent des obligations de l'adjudicataire d'un marché clés en main ou d'un marché de conception – construction :

2. Aucune entreprise engagée par l'emprunteur pour fournir des Services de Consultants pour la préparation ou l'exécution d'un projet (ni aucune entreprise affiliée qui contrôle directement ou indirectement, qu'elle contrôle elle-même ou qui est placée sous un contrôle commun) n'est admise ultérieurement à livrer des Fournitures réaliser des Travaux ou fournir des Services Autres que des Services de Consultants consécutifs ou directement liés audits Services de Consultants. Cette disposition ne s'applique pas aux diverses entreprises (consultant, entrepreneurs ou fournisseurs) qui, collectivement, s'acquittent des obligations de l'adjudicataire d'un marché clés en main ou d'un marché de conception construction

3. Aucun Consultant (y compris le personnel et les sous-consultants à son service) ni aucun prestataire affilié (qui le contrôle directement ou indirectement, qu'il contrôle lui-même ou qui est placé sous un contrôle commun) ne peut être engagé pour une mission qui par sa nature, crée un conflit d'intérêt avec une autre de ses missions ;

4. Les Consultants (y compris les experts, le personnel et les sous-consultants à leur service) qui ont une relation professionnelle ou familiale étroite avec tout cadre de l'Emprunteur, de l'organisme d'exécution du projet, d'un bénéficiaire d'une fraction du financement de la ou de toute autre partie représentant l'Emprunteur ou agissant en son nom qui participe directement ou indirectement à tout segment :

- De la préparation des Termes de référence de la mission ;
- Du processus de sélection pour le contrat ; ou
- De la supervision du contrat, ne peuvent être attributaires d'un contrat, sauf si le conflit résultant de ladite relation a été réglé d'une manière que la Banque juge satisfaisante tout au long du processus de sélection et de l'exécution du contrat.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes au maximum deux (2) par groupement pour renforcer leurs compétences respectives et en la forme d'un groupement ou d'un accord de sous-traitant. En cas de groupement, tous les membres de ce groupement restent conjointement et solidairement responsables de l'exécution de la mission au cas où le groupement sera sélectionné.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) en conformité avec les procédures de la Banque mondiale comme décrite dans le Règlement de la passation de marchés pour les pays emprunteurs de la Banque mondiale, 6ème Edition mars 2025.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires en envoyant leur demande à l'adresse mail : procurmentpaaeg2edg2025@gmail.com ou en appelant le numéro (+224) 628 27 16 77.

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être transmises par courriel électronique au plus tard le Mardi 31 mars 2026 à 16 heures à l'adresse électronique indiqué ci-dessus.

El Hadj Gando BARRY
Directeur Général
Electricité de Guinée (EDG SA)

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°2026/FRGUI/FRGUI/135882**PROJET : GCP/GUI/029/GUI**

Dans le cadre de la réalisation des activités du Projet : **GCP/GUI/029/GUI « Appui aux efforts d'adaptation au changement climatique des communautés agro-sylvo-pastorales des Préfectures de Kindia et de Mamou »**, la Représentation de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en République de Guinée, a publié un appel d'offres national sur le site www.ungm.org pour l'achat et la livraison sur sites des matériels d'extraction de miel.

Ce présent appel d'offres, est ouvert aux entreprises Guinéennes.

Si vous souhaitez soumettre vos offres techniques et financières, assurez-vous de disposer des documents administratifs et fiscaux à jours, d'avoir une expérience avérée tout en fournissant des preuves de livraison antérieure de matériels similaires et de disposer au moins un enregistrement de base sur la plateforme United Nations Global Marketplace (UNGM).

Nous profitons de cette occasion, pour vous remercier de votre volonté d'accompagner l'Organisation à bien mener ses activités en République de Guinée.

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Date de clôture : **30 mars 2025 à 14 h00 TU**

Conakry, le 5 mars 2026

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
N°2026/FRGUI/FRGUI/135255****PROJET : GCP/GUI/029/GUI**

Dans le cadre de la réalisation des activités du Projet : **GCP/GUI/029/GUI « Appui aux efforts d'adaptation au changement climatique des communautés agro-sylvo-pastorales des Préfectures de Kindia et de Mamou »**, la Représentation de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en République de Guinée, a publié un appel d'offres international sur le site www.ungm.org pour l'achat de 2 camions pour le transport des déchets solides des principaux marchés des communes urbaines de Kindia et de Mamou.

Si vous souhaitez soumettre vos offres techniques et financières, en réponse au présent appel d'offres international, assurez-vous de disposer des documents administratifs et fiscaux à jours, d'avoir une expérience avérée tout en fournissant des preuves de livraison antérieure des équipements similaires et de disposer au moins un enregistrement de base sur la plateforme United Nations Global Marketplace (UNGM).

Nous profitons de cette occasion, pour vous remercier de votre volonté d'accompagner l'Organisation à bien mener ses activités en République de Guinée.

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Date de clôture : **30 mars 2025 à 14 h00 TU**

Conakry, le 5 mars 2026



REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité

MINISTRE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE
AGENCE NATIONALE DE SECURITE SANITAIRE
(ANSS)

N° : 0174 / ANSS



11 MAR. 2026

Conakry le,

Le Directeur Général

AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS

- 1- Dans le cadre de l'exécution de son budget annuel 2026, l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire (ANSS) envisage de passer les marchés de travaux, fournitures et prestations intellectuelles.
- 2- L'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire lance un avis général de passation des Marchés Publics, conformément à l'article 20 du code des Marchés Publics à l'intention des candidats potentiels qui ne sont pas concernés par l'un des cas d'inéligibilités prévus à l'article 64 du même code.

3- Au titre des Marchés de fournitures et de prestations de services courants :

- (AOON) ;
- Achats de vaccins (AOON) ;
- Achat autres consommables médicaux (AOON) ;
- Frais d'entretiens et réparations matériels informatiques (AOON) ;

4- Au titre des demandes de cotation :**a- Fournitures et Prestations courantes :**

- Achat de fourniture et petit matériel de bureau (DC) ;
- Achat de fourniture informatique (DC) ;
- Achat de petit matériel et outillage de bureau (DC) ;
- Achat d'habillements et uniformes (DC) ;
- Achat de produits pharmaceutiques (DC) ;
- Frais de transit et manutention (DC) ;
- Frais de réunion et conférence (DC) ;
- Frais d'assurances (DC) ;
- Hébergement et restauration (DC) ;
- Frais de cérémonie et réception (DC) ;
- Frais d'entretiens et réparations véhicules automobiles (DC) ;
- Frais d'entretiens et réparations installations techniques (DC) ;
- Fête publique (DC) ;

1- Au titre des marchés de prestations intellectuelles :**a- Prestations intellectuelles :**

- Recrutement d'un cabinet pour le contrôle et supervision des travaux de rénovation de l'ANSS (AMI) ;
- Recrutement d'un prestataire pour des réunions et conférences (AMI)
- Recrutement d'un cabinet pour la formation, séminaires et stages (AMI)
- 1- Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires auprès du service passation des marchés publics de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire (ANSS) Téléphone : 621 44 00 92/ Email : procurement@anss.gov.gn / bangsprocoyah@gmail.com
- 2- L'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire (ANSS) se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Avis Général de passation des Marchés, conformément aux dispositions de l'article 20 alinéa 2 du code des Marchés Publics.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Mesdames/Messieurs, l'expression de notre franche collaboration.



Dr Sory CONDE



SOCIETE ANGLOGOLD ASHANTI DE GUINEE SAG SA.

Immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Kaloum
Sous le numéro RCCM/GC-KAL/010.260A/2005
Capital Social : 20.506.670 Dollars US

Koron, le 14 mars 2026

AVIS DE RECRUTEMENT N° 007/RCS/LC/DRH/SAG/2026

La Société AngloGold Ashanti de Guinée (SAG), filiale du Groupe AngloGold Ashanti, recherche un(e) Spécialiste de maintenance de Concasseurs (Specialist, Crusher) pour l'usine du Concassage (Crushing plant). La catégorie socio-professionnelle est C4 selon la grille salariale actuelle ; mais elle pourrait être revue à la baisse si les exigences du poste ne sont pas totalement remplies par le/la candidat(e) retenu(e). Il/elle sera sous l'autorité directe du Superviseur Senior de la maintenance de l'usine de Concassage.

A. Résumé du Poste :

Le/la titulaire du poste sera responsable de l'exécution des travaux de maintenance des systèmes de convoyeurs, de concasseurs, des tabliers d'alimentation et des cribles conformément aux normes de sécurité industrielle. Il/elle s'occupera aussi de la formation du personnel de l'usine de concassage, conformément aux exigences de conformité, de normes et de procédures pour maximiser non seulement la disponibilité de l'usine de manière conciliante, sûre, durable et rentable, mais aussi minimiser les risques opérationnels afin d'atteindre les objectifs stratégiques de l'entreprise.

B. Devoirs et responsabilités :

Sans être exhaustives les tâches et responsabilités sont entre autres :

- Superviser les réparations et les entretiens à l'usine de concassage ;
- S'occuper de la maintenance des concasseurs à cône Sandvik (CS660/CH660) et à mâchoires (CJ815) en assurant leur bon fonctionnement et leur disponibilité ;
- Planifier et organiser l'exécution des tâches quotidiennes et préventives de maintenance en fonction de la stratégie et du programme de maintenance ;
- S'assurer que les pièces de rechange et les consommables sont disponibles selon les besoins ;
- Superviser les entretiens mécaniques des bandes transporteuses, des calibreurs de minéraux et de la chaîne (tabliers) d'alimentation ;
- Adopter une stratégie et des rapports de maintenance qui permettent l'optimisation ;
- Suivre et proposer des actions devant résoudre les problèmes critiques au niveau de la section ;
- Assurer et améliorer les performances des équipements de concassage/broyage et accessoires ;
- Diriger et contrôler les activités de maintenance et d'inspection ;
- Appliquer les bonnes pratiques et techniques de maintenance (inspection, diagnostics, surveillance des conditions, analyse des causes profondes, etc.) pour améliorer la fiabilité et la disponibilité des équipements industriels ;
- Faire respecter les normes du fabricant lors des travaux de maintenance notamment en ce qui concerne les réglages et ajustements de pression ;
- Participer aux techniques d'analyse de défaillances et d'élimination des défauts avec les équipes fonctionnelles transversales ;
- Déterminer et mobiliser le personnel et les matériaux nécessaires pour atteindre et maintenir la disponibilité optimale de l'usine ;
- Enregistrer les travaux effectués dans SAP et identifier les travaux supplémentaires à effectuer ;
- Répondre aux appels d'urgence selon les besoins de l'entreprise ;
- S'occuper de la gestion, de la formation, du développement et de la discipline du personnel ;
- Identifier, communiquer et transmettre les initiatives potentielles de réduction des coûts.

C. Responsabilité en matière de santé, sécurité industrielle et environnementale :

Respecter et faire respecter toutes les exigences de santé, de sécurité industrielle et environnementale.

Les responsabilités ci-dessus définies, exigent de la part du/ de la titulaire un engagement certain pour l'amélioration continue en matière de santé, de sécurité industrielle et de gestion environnementale conformément aux politiques, procédures et normes de la SAG et du groupe AngloGold Ashanti.

D. Conditions d'accès au poste :

Ce poste est ouvert. Les candidatures internes et féminines sont vivement encouragées.

E. Qualifications et expériences :

- Avoir au moins une licence en Génie Mécanique ou discipline similaire ;
- Avoir un minimum de 6 ans d'expérience professionnelle dans une usine de concassage, de broyage ou une unité industrielle similaire ;
- Une certification technique Sandvik ou Metso est considérée comme un atout ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique et des logiciels de maintenance dont SAP ;
- Avoir une bonne expérience dans la maintenance et l'exploitation des concasseurs (cône-mâchoire-sandvik, Metso, etc.) ;
- Avoir une bonne capacité organisationnelle et une bonne maîtrise du temps de travail ;
- Connaître les exigences et procédures de sécurité au travail ;
- Avoir obtenu (ou prouvé) de bons résultats chez le(s) précédent(s) employeur(s) ;
- Savoir bien communiquer en français et en anglais ;
- Prouver une bonne éthique de travail et une bonne capacité à gérer des relations interprofessionnelles.

F. Candidatures :

Les candidat(e)s sont prié(e)s d'utiliser le lien ci-dessous pour postuler :

<https://careers.anglogoldashanti.com/job-invite/29100/>

La date limite pour les candidatures est arrêtée au 24 mars 2026 à 22 heures précises. Entre 8h00 et 16h40', les candidat(e)s peuvent appeler les numéros (de bureau) : +44 207 660 0276 extension 1568, 1561, 1562, 3400 ou 1585 en cas de besoins éventuels d'assistance.

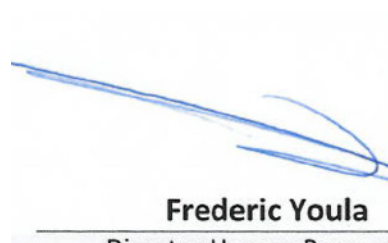
Seuls(es) les candidats(es) présélectionnés(es) seront contactés(es).

G. Modalités de sélection :

Seul(e)s les candidat(e)s retenu(e)s seront invité(e)s à un test écrit/entretien.

H. Information Importante :

Le personnel de la SAG ne doit jamais demander de l'argent en échange d'un emploi. Si on vous demande de l'argent en échange d'une offre d'emploi ou si vous soupçonnez une telle activité, veuillez le signaler immédiatement à notre service de sécurité, ou utiliser nos canaux de dénonciation en envoyant un SMS à +27 73 573 8075 ou par e-mail : SpeakupAGA@ethics-line.com ou utilisez l'internet à www.tip-offs.com.


Frederic Youla
Director Human Resources





Avis d'Appel d'offres (AAO)

Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation, de l'Enseignement Technique, et de la Formation Professionnelle. (MENA-ETFP)

Date : 12 Mars 2026

Nom du Projet : Budget d'Affectation Spécial/ Fonds Commun de l'Éducation/ BAS/FCE

AAO : N° 005 /MENA-ETFP/CAB/2026

1. Le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation, de l'Enseignement Technique, et de la Formation Professionnelle. (MENA-ETFP) a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer certaines activités du ministère à travers le BAS/FCE. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre de l'acquisition des équipements de Menuiserie, de Maçonnerie, d'Électricité Bâtiments, de Plomberie et des équipements (petits matériels d'outillage) de 20 ateliers de 10 CFP.

2. Le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation, de l'Enseignement Technique, et de la Formation Professionnelle. (MENA-ETFP) sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour la fourniture des équipements de Menuiserie, de Maçonnerie, d'Électricité Bâtiments, de Plomberie et des équipements (petits matériels d'outillage) de 20 ateliers de 10 CFP en cinq (5) lots distincts.

- > Lot 1 : Fourniture d'équipements d'électricités ;
- > Lot 2 : Fourniture d'équipements de maçonnerie ;
- > Lot 3 : Fourniture d'équipements de menuiserie ;
- > Lot 4 : Fourniture d'équipements de Plomberie ;
- > Lot 5 : Fourniture et livraison sur site de petits matériels et outillages de 20 ateliers des 10 CFP.

3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de Passation de Marché du MENA-ETFP via l'adresse mail prmp@metfp.gov.gn ou téléphone +224 628 33 33 29 et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres au Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle et de l'emploi (MENA-ETFP) sis à Taouyah Rogbané/Corniche Sud, Commune de Ratoma BP : 6278 Conakry République de Guinée de 8h à 16h.

4. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable d'Un million franc guinéen (1 000 000 GNF), payable sur comme suit :

50% au compte N° 4111071 « Receveur Central du Trésor »

Code SWIFT : REPCGNGN ; Code Banque : 001 ; Code Agence : 190

N° de Compte : 2011000136 _ Clé : 10 _ RIB : 0011902011000136-10

30% au compte N° 2011000407 de l'ARMP ouvert à la BCRG

Code SWIFT : REPCGNGN ; Code Banque : 001 ; Code Agence : 190

N° de Compte : 2011000407 _ Clé : 70 _ RIB : 0011902011000407-70

20% au compte du ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle

Code SWIFT : REPCGNGN ; Code Banque : 001 ; Code Agence : 190

N° de Compte : 2011000148 _ Clé : 71 _ RIB : 0011902011000148-71

5. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahier des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Document Type d'Appel d'Offres pour la Passation de Marchés de Fournitures de l'Agence Française de Développement.

6. Les Offres devront être soumises au Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation, de l'Enseignement Technique, et de la Formation Professionnelle. (MENA-ETFP) sis à Taouyah Rogbané/Corniche Sud, Commune de Ratoma BP : 6278 Conakry République de Guinée au plus tard le 13 avril 2026 à 11h 00 mn.

7. Les Offres doivent comprendre une caution bancaire par lot de :

- > Lot 1: Cent millions (100 000 000) GNF
- > Lot 2: Trente millions (30 000 000) GNF
- > Lot 3 : Quatre-vingt-dix millions (90 000 000) GNF
- > Lot 4 : Trente-cinq millions (35 000 000) GNF
- > Lot 5 : Trente-cinq millions (35 000 000) GNF

avec une validité au plus tôt de cent cinquante (150) jours à compter de la date de soumission des offres.

8. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent au Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation, de l'Enseignement Technique, et de la Formation Professionnelle. (MENA-ETFP) sis à Taouyah Rogbané/Corniche Sud, Commune de Ratoma BP : 6278 Conakry République de Guinée le 13 avril 2026 à 11h30 mn.

9. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir les Documents d'Appel d'Offres pour les informations détaillées.

Conakry, le
Le Ministre
Alpha BARRY



L'AMBASSADE DU ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE À CONAKRY RECRUTE

Une entreprise pour le gardiennage de sa chancellerie, de la résidence du chef de mission sise à la Résidence Kakimbo, ainsi que du chantier de construction du local de l'Ambassade, tous situés à Koloma 1, Commune de Ratoma.

Les entreprises intéressées peuvent prendre rendez-vous à l'Ambassade (664000098 ou 663123333) pour la visite des lieux et le retrait du Dossier d'Appel d'Offres (DAO), au plus tard le 31/03/2026 à 12h00.

سفارة المملكة العربية السعودية في كوناكري

نعلن عن منافسة لأعمال الحراسات لمكاتب السفارة ودار السكن رئيس البعثة (الواقع في مجمع كاكيمبو، حي كولوما 1، بلدية راتوما) وموقع مشروع مقر السفارة الجديد في كوناكري.

وعلى الشركات المهتمة الاتصال بالسفارة على الرقم (664000098 أو 663123333) لتحديد موعد لزيارة الموقع واستلام كراسة الشروط والمواصفات في موعد أقصاه 2026/03/31م في تمام الساعة 12:00 ظهرا.

PROGRAMME

SIMANDOU

2040

Un pont vers la prospérité !

La Guinée, notre Paradis

TERRE DE RICHESSE ET D'INNOVATION

1 Agriculture, Industrie Alimentaire & Commerce	2 Éducation & Culture	3 Infrastructures, Transports & Technologies	4 Économie, Finance & Assurance	5 Santé & Bien-être
---	-----------------------	--	---------------------------------	---------------------

MORIAH LE GRAND
Infographe - Graphiste-photographe
 CONCEPTION ET CRÉATION DE
 Logotype - Magazine, Bulletin, Journal, Affiche, Flyers
 Formation en infographe

PLAN DE PASSATION DES MARCHES DE FOURNITURES

Entité contractante :	Agence Guinéenne de Presse 2026
Bénéficiaires :	Le Directeur Général
Ordonnateur :	JAO/HOROYA
Journal de publication de référence et site Internet :	
Entité approbatrice :	Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics

MARCHES DE FOURNITURE SANS PRE QUALIFICATION/ APPEL D'OFFRES

IDENTIFICATION DU PROJET / MARCHÉ				PHASE 1 : PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES				PHASE 2 : EVALUATION DES OFFRES				PHASE 3 : CONCLUSION ET NOTIFICATION DU MARCHÉ				PHASE 4 : EXECUTION DU MARCHÉ							
Numero	Intitulé du Projet/Marché	Montant Budget GNF	Code Budget	Type de Financement	N° Appel d'Offres	Méthodes de passation	Prévisions et Réalisations	Elaboration du DAO	Non Objection sur DAO	Publication AAO	Date limite dépôt Offres	Ouverture /Evolution des offres	Non Objection sur Rap. d'Evaluation	Publication attribution/Notification provisoire	Mise en forme du projet de contrat	Non Objection sur le projet de contrat	Montant du Contrat en GNF	Signature du marché	Approbation du Contrat	Enregistrement /immatriculation du marché	Notification du marché approuvé	Date début travaux	Date fin travaux
1	Acquisition de matériels informatiques		0	BND	1	AO	Prévisions	lundi 9 février 2026	dimanche 15 février 2026	31	30 ou 45 j	15 j	12 j	15 j	vendredi 17 avril 2026	vendredi 24 avril 2026	12 j	7 j	vendredi 11 mai 2026	vendredi 8 mai 2026	3 ou 5 j		
							Réalisations						mercredi 24 mars 2026		vendredi 10 avril 2026						samedi 16 mai 2026		
2	Acquisition de motos		0	BND	2	AO	Prévisions	lundi 9 février 2026	dimanche 15 février 2026	vendredi 20 février 2026	mercredi 10 mars 2026	mercredi 17 mars 2026	mercredi 24 mars 2026	mercredi 24 mars 2026	vendredi 10 avril 2026	vendredi 17 avril 2026	vendredi 24 avril 2026		vendredi 11 mai 2026	vendredi 8 mai 2026	samedi 16 mai 2026		
							Réalisations																
3	Acquisition d'engins roulants		0	BND	3	AO	Prévisions	lundi 9 février 2026	dimanche 15 février 2026	vendredi 20 février 2026	mercredi 10 mars 2026	mercredi 17 mars 2026	mercredi 24 mars 2026	mercredi 24 mars 2026	vendredi 10 avril 2026	vendredi 17 avril 2026	vendredi 24 avril 2026		vendredi 11 mai 2026	vendredi 8 mai 2026	samedi 16 mai 2026		
							Réalisations																
4	Acquisition d'équipements de production et d'installation de matériels techniques de collecte de l'information pour l'AGP		0	BND	4	AO	Prévisions	lundi 9 février 2026	dimanche 15 février 2026	vendredi 20 février 2026	mercredi 10 mars 2026	mercredi 17 mars 2026	mercredi 24 mars 2026	mercredi 24 mars 2026	vendredi 10 avril 2026	vendredi 17 avril 2026	vendredi 24 avril 2026		vendredi 11 mai 2026	vendredi 8 mai 2026	dimanche 8 janvier 1901		
							Réalisations																
Coût Total																							

MARCHES DE TRAVAUX SANS PRE QUALIFICATION/ APPEL D'OFFRES

IDENTIFICATION DU PROJET/ MARCHÉ				PHASE 1 : PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES				PHASE 2 : EVALUATION DES OFFRES				PHASE 3 : CONCLUSION ET NOTIFICATION DU MARCHÉ				PHASE 4 : EXECUTION DU MARCHÉ							
Numero	Intitulé du Projet/Marché	Montant Budget GNF	Code Budget	Type de Financement	N° Appel d'offres	Méthodes de passation	Provisions et Réalisations	Elaboration du DAO	Non Objection sur DAO	Publication AAO	Date limite dépôt Offres	Ouverture /Evaluation des offres	Non Objection sur Rap. d'Evaluation	Publication attribution/Notification provisoire	Mise en forme du projet de contrat	Non Objection sur le projet de contrat	Montant du Contrat en GNF	Signature du marché	Approbation du Contrat	Enregistrement /immatriculation du marché	Notification du marché approuvé	Date début travaux	Date fin travaux
1	Travaux de rénovation et équipement du siège de R&P (R+2)		0	BND	1	AO	Provisions Réalisations	lundi 9 février 2026	#####	vendredi 20 février 2026	31 mars 2026	mercredi 10 mars 2026	15 mars 2026	12 mars 2026	7 avril 2026	12 avril 2026	10 avril 2026	7 mai 2026	10 mai 2026	31 mai 2026	dimanche 8 janvier 2027		
Coût Total																							

IDENTIFICATION DU PROJET / MARCHÉ					PHASE 1 : PROCEDURE DE CONSULTATION				PHASE 2 : EVALUATION DES OFFRES					PHASE 3 : CONCLUSION ET NOTIFICATION DU MARCHÉ					PHASE 4 : EXECUTION DU MARCHÉ		
Numero	Intitulé du Projet/Marché	Montant Budget GNF	Code Budget	Type de Financement	N° Demande	Prévisions et Réalisations	Elaboration du Dossier de Consultation	ANO sur le Dossier de Consultation	Transmission du Dossier de Consultation	Date limite dépôt Offres	Ouverture Evaluation des offres	ANO sur le rapport d'évaluation	Publication attribution/Notification provisoire	Mise en forme du contrat	ANO sur le projet de contrat	Montant du Contrat	Signature et Approbation du Contrat	Enregistrement /immatriculation et notification du marché	Notification du marché approuvé	Date début travaux	Date fin travaux
1	Travaux de rénovation et restauration des studio de la web tv	0	BND	1		Prévisions	jeudi 26 février 2026		mercredi 4 mars 2026	lundi 9 mars 2026	vendredi 27 mars 2026	vendredi 3 avril 2026	vendredi 10 avril 2026	lundi 27 avril 2026	mercredi 5 mai 2026	mercredi 12 mai 2026	lundi 18 mai 2026	jeudi 21 mai 2026	jeudi 28 mai 2026		
						Réalisations															
	Coût Total																				

IDENTIFICATION DU PROJET/MARCHE										PHASE 1 : PROCEDURE DE PRESELECTION					PHASE 2 : PROCEDURE DE SELECTION					PHASE 3 : CONCLUSION ET NOTIFICATION DU MARCHÉ					PHASE 4 : EXECUTION DU MARCHÉ		
Numéro	Intitulé du Projet/Marché	Montant budget GNF	Code Budget	Type de Financement	N° de l'Appel d'Offres	Méthode de passation	Prévisions et Réalisations	Non Objection sur l'ADR	Publication AAI à Manifestation d'intérêt (MI)	Ouverture / Evaluation des MI	Non Objection sur le rapport et sur DP	Envoi DP aux candidats de la liste restreinte	Date limite de dépôt des propositions (tech et finan)	Ouverture / Evaluation des propositions techniques	Non Objection sur rapport Prop. Techn.	Ouverture / Evaluation des propositions financières	Non Objection sur rapport combinées P1/PF	Publication attribution /Notification provisoire	Végétalisés et mise en forme de contrat	N° descriptif sur le contrat signé	Montant du contrat en GNF	Signature du marché	Approbation de l'Etat	Enregistrement /immatriculation du marché	Notification du marché approuvé	Date de début des travaux	Date de fin des travaux
1	Porteurs/ais avec universités et écoles pour des stages et formations continues.		0	BND	1	DC	Prévisions		01/02/2026	01/02/2026	01/02/2026	01/02/2026	01/02/2026	01/02/2026	01/02/2026	01/02/2026	01/02/2026	01/02/2026	01/02/2026	01/02/2026	01/02/2026	01/02/2026	01/02/2026	01/02/2026	01/02/2026	01/02/2026	01/02/2026
2	Elaboration du manuel de procédure de l'Agence Guinéenne de Presse		0	BND	2	DC	Prévisions		01/02/2026	01/02/2026	01/02/2026	01/02/2026	01/02/2026	01/02/2026	01/02/2026	01/02/2026	01/02/2026	01/02/2026	01/02/2026	01/02/2026	01/02/2026	01/02/2026	01/02/2026	01/02/2026	01/02/2026	01/02/2026	01/02/2026
3	Elaboration du manuel de procédures		0	BND	3	DC	Prévisions		01/02/2026	01/02/2026	01/02/2026	01/02/2026	01/02/2026	01/02/2026	01/02/2026	01/02/2026	01/02/2026	01/02/2026	01/02/2026	01/02/2026	01/02/2026	01/02/2026	01/02/2026	01/02/2026	01/02/2026	01/02/2026	01/02/2026
Coût Total																											

MARCHES DE SERVICES COURANTS SANS REVUE PREALABLE/ DEMANDE DE COTATION

IDENTIFICATION DU PROJET / MARCHÉ						PHASE 1 : PROCEDURE DE CONSULTATION						PHASE 2 : EVALUATION DES OFFRES						PHASE 3 : CONCLUSION ET NOTIFICATION DU MARCHÉ						PHASE 4 : EXECUTION DU MARCHÉ	
Numero	Intitulé du Projet/Marché	Montant Budget GNF	Code Budget	Type de Financement	N° Demande de cotation	Méthodes de passation	Prévisions et Réalisations	Elaboration du Dossier de Consultation	ANO sur le Dossier de Consultation	Transmission du Dossier de Consultation	Date limite dépôt Offres	Ouverture /Evaluation des offres	ANO sur le rapport d'évaluation	Publication attribution/Notification provisoire	Mise en forme du contrat	ANO sur le projet de contrat	Montant du Contrat	Signature et Approbation du Contrat	Enregistrement /immatriculation notification du marché	Notification du marché approuvé	Date début travaux	Date fin travaux			
1	Conception et validation de la web tv		0	BND	1	DC	Prévisions Réalisations	jeudi 26 février 2026	mercredi 4 mars 2026	lundi 9 mars 2026	vendredi 27 mars 2026		vendredi 10 avril 2026	lundi 27 avril 2026	mercredi 5 mai 2026	mercredi 12 mai 2026		lundi 18 mai 2026	jeudi 21 mai 2026	jeudi 28 mai 2026					
2	Développement d'une nouvelle version avec intégration vidéo et mobile-friendly.		0	BND	2	DC	Prévisions Réalisations	jeudi 26 février 2026	mercredi 4 mars 2026	lundi 9 mars 2026	vendredi 27 mars 2026		vendredi 10 avril 2026	lundi 27 avril 2026	mercredi 5 mai 2026	mercredi 12 mai 2026		lundi 18 mai 2026	jeudi 21 mai 2026	jeudi 28 mai 2026					
3	Lancement de l'application mobile en version bêta.		0	BND	3	DC	Prévisions Réalisations	jeudi 26 février 2026	mercredi 4 mars 2026	lundi 9 mars 2026	vendredi 27 mars 2026		vendredi 10 avril 2026	lundi 27 avril 2026	mercredi 5 mai 2026	mercredi 12 mai 2026		lundi 18 mai 2026	jeudi 21 mai 2026	jeudi 28 mai 2026					
4	Stratégie et création de contenus pour Facebook, Twitter, Instagram, TikTok, Youtube.		0	BND	4	DC	Prévisions Réalisations	jeudi 26 février 2026	mercredi 4 mars 2026	lundi 9 mars 2026	vendredi 27 mars 2026		vendredi 10 avril 2026	lundi 27 avril 2026	mercredi 5 mai 2026	mercredi 12 mai 2026		lundi 18 mai 2026	jeudi 21 mai 2026	jeudi 28 mai 2026					
5	Création d'un studio d'enregistrement dédié.		0	BND	5	DC	Prévisions Réalisations	jeudi 26 février 2026	mercredi 4 mars 2026	lundi 9 mars 2026	vendredi 27 mars 2026		vendredi 10 avril 2026	lundi 27 avril 2026	mercredi 5 mai 2026	mercredi 12 mai 2026		lundi 18 mai 2026	jeudi 21 mai 2026	jeudi 28 mai 2026					
Coût Total																									

Mode de Passation	
AO	Appel d'Offres Ouvert
AOR	Appel d'Offres Restreint
DC	Demande de cotation
ED	Entente Directe
CR	Consultation Restreinte

Code Marché	
1	Fournitures
2	Travaux
3	Prestations intellectuelles
4	Délégations de Service Public

Type de Financement	
BND	Budget National et Autres Financements Intérieurs
FINEX	Financement Extérieur
CONJOINT	Financement Conjoint



CONSEIL GUINEEN DES CHARGEURS
Maitrise des Coûts de Transport-Facilitation du Trafic Marititne
Section O. Avis d'Appel d'offres
Avis d'Appel d'Offres - Cas sans pré qualification
Avis d'Appel d'Offres (AAO)

CONSEIL GUINEEN DES CHARGEURS (CGC)
l'Avis d'Appel d'Offres N° 001/MT/CGC/DG/PRMP/2026

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans LE JOURNAL DES APPELS D'OFFRES N° 8343 du 23/02/2026.

Le Conseil Guinéen des Chargeurs (CGC) à travers sa tutelle le Ministère des Transports a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget unfinancement Fonds Propres (FP)/Exercice 2026, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Travaux de Finalisation du Site Logistique de Tamagaly, Installation et Administration d'un Réseau Informatique, installation des Forages, Construction d'une Fourrière, de la Gare Routière, de la Rénovation de l'Entrepôt et de la Clôture De Yimbaya Bougies en quatre (04) lots distincts:

Lot1: Travaux de Finalisation du Site Logistique de Tamagaly.;

Lot2: Travaux d'installation d'un réseau informatique et d'une surveillance moderne de la plateforme logistique de Tamagaly

Lot3 : Travaux de réalisation de dix (10) forages équipés d'une pompe solaire et château sur les sites du CGC;

Lot4: Travaux d'aménagement de la plateforme de Yimbaya bmigie par la construction d'une clôture de protection, d'un bloc administratif, de deux (2) hangars, d'un bloc latrine de six (6) cabines, de la rénovation des entrepôts, d'un forage équipé d'une pompe électrique, un château d'eau de 7ml de hauteur en deux dalles couvertes en tôle et d'un restaurant.

Les Travaux seront exécutés dans les Préfectures citées plus haut pour un délai de douze (12) mois.

3. Le Conseil Guinéen des Chargeurs (CGC) sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux cités plus haut.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics, concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la PRMP du Conseil Guinéen des Chargeurs (CGC); Mohamed Said TOURE, numéro de téléphone +224 624 35 92 92/623 54 92 44 et adresse électronique : touremohamedsaid@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus du lundi au jeudi de 08 heures à 16 heures 30 mn et le vendredi de 08 heures à 12 heures.

6. Les exigences en matière de qualifications sont suivantes:
 L'expérience

- La situation financière;
- La capacité de financement;
- Le matériel à mobiliser, et
- Le personnel à affecter.

7. Le présent appel d'offres fait référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics (sans objet)

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après: de la Direction du Conseil Guinéen des Chargeurs (CGC); PRMP Mohamed Said TOURE, numéro de téléphone +224 624 35 92 92/623 54 92 44 et adresse électronique : touremohamedsaid@gmail.com, à compter du 05 Mars 2026 contre un paiement non remboursable de Deux de francs guinéens (2 000

000 GNF). Le paiement se fera dans les comptes ci-après, ouverts dans les livres de la Banque Centrafe

50% au compte N°4111071 du Receveur spécial du Trésor, contre délivrance d'une quittance libératoire

30% au compte N°2011000407 de l'ARMP ouvert à la BCRG 20% au compte de l'Autorité contractante.

Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés contre un reçu de paiement.

9. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies et accompagnée d'une clé USB à l'adresse ci-après: de la PRMP Mohamed Said TOURE Conseil Guinéen des Chargeurs (CGC) sis à Almamy Com-mune de Kalourn/Conakry de Passation des Marchés Publics Numéro de téléphone: +224 624 35 92 92/623 54 92 44, du lundi au vendredi, de 8 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes au plus tard le Lundi, 06 Avril 2026 à 10 heures 00 minutes.

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, le cas échéant, d'un observateur indépendant à l'adresse ci après salle de réunion du Conseil Guinéen des Chargeurs (CGC) au 2ème étage Immeuble Capitainerie le Lundi, 06 Avril 2026 à 10 heures 30 mn.

Les offres doivent comprendre une redevance de régulation de 0,60% du montant hors taxe du marché versé sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres.

Aussi, les offres doivent également comprendre le paiement des frais d'immatriculation du contrat à la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP), au taux de 0,3% du Montant Hors Taxes du marché, à la charge du Titulaire de contrat et ce, conformément aux dispositions de l'arrêté A/2023/1252/MEF/CAB/SGG du 05 Avril 2023, modifiant l'arrêté A/2023/1057/MEF/CAB/SGG du 23 Mars 2023 portant attributions et organisation de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP).

8- Les offres doivent comprendre d'une garantie de soumission, de 1.5% du montant de l'offre par lot.

9- Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90jours à compter de la date limite de soumission.

10. La législation régissant l'appel d'offres.

Fait à Conakry le 05 Mars 2026

Le Directeur Général
 Directeur
 Général
 Lanémé KEITA



REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail - Justice – Solidarité
MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE



UNITE DE COORDINATION DES PROJETS

PROGRAMME REGIONAL DE SECURITE SANITAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE (PReSeS-AOC)

Financement IDA : CREDIT N° 7452-GN et Don N°TFOC 3354-GN

**Appel d'Offres National
pour fournitures du secteur de la Santé
(Processus à Une Enveloppe)**

Appel d'Offres No : 04/PReSeS-AOC/EQ/UCP/MSHP/2026

Projet : Programme Régional de Sécurité Sanitaire en Afrique de l'Ouest et du Centre (PReSeS-AOC)

Acheteur : Ministère de la Santé et l'Hygiène Publique

Pays : République de Guinée

Intitulé du Marché : Acquisition des réactifs et consommables en faveur de l'Institut National de Santé Publique (INSP), du Centre de Recherche en Virologie (CRV) du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique et pour les Laboratoires d'Analyse des Produits Halieutiques (LAPH) en faveur de l'Office National de Contrôle Sanitaire des Produits de la Pêche et de l'Aquaculture (ONSPA).

Prêt/Crédit/don No : CREDIT N° 7452-GN et Don N°TFOC 3354-GN

Emis le : 9 mars 2026

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer Programme Régional de Sécurité Sanitaire en Afrique de l'Ouest et du Centre (PReSeS-AOC), et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché d'acquisition des réactifs et consommables en faveur de l'Institut National de Santé Publique (INSP), du Centre de Recherche en Virologie (CRV) du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique et pour les Laboratoires d'Analyse des Produits Halieutiques (LAPH) en faveur de l'Office National de Contrôle Sanitaire des Produits de la Pêche et de l'Aquaculture (ONSPA).

2. L'Unité de Coordination des Projet du Ministère de la Santé sur Financement de la Banque Mondiale sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des réactifs et équipements de laboratoire.

3. La passation du Marché sera conduite par Mise en Concurrence Nationale (AON) tel que défini dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement de la Banque Mondiale, Edition Septembre 2025 (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés.

Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de : l'Unité de Coordination des Projets du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, Quartier Coronthie, Commune de Kaloum, Conakry, drgrovgui@gmail.com, barysouadou@yahoo.fr Tél. +224 626 963 888 - +224 626 963 890, site www.ugp-passp-ms.org.gn et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous de 9 heures et 15 GMT du lundi au jeudi et de 9 heures à 13 heures les vendredis.

4. Le Dossier d'Appel d'offres en Français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de Sept Cent Mille Francs Guinéens (700.000 GNF) ou équivalent en monnaie librement convertible. Le document d'Appel d'Offres sera retiré par le soumissionnaire lui-même ou son représentant au siège de l'Unité de Gestion des Projets.

Conformément à l'Arrêté Conjoint des Ministres des Finances et Budget N° 2304/MEF/MB/SGG portant modalité de paiement de la redevance de régulation et de la quote part des produits de vente des dossiers d'appel d'Offres :

- 30% du prix d'achat du DAO à l'Autorité de Régulation des Marchés Publics Compte n°2011000407 à Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) ;
- Compte n°2011000407 à Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) ;

- 50% du prix d'achat du DAO est versé au compte du Receveur Central du Trésor à la BCRG n° 4111071 ;
- 20% du prix d'achat du DAO est versé au compte de l'Autorité Contractante.

La validité des offres ne doit pas être inférieure à cent vingt (120) jours.

5. Les offres devront être soumises à l'adresse suivante au Bureau de la Division Passation des Marchés du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, Quartier Almamy, Commune de Kaloum, République de Guinée sis à l'Immeuble situé derrière l'Agence Principale de la BCRG au plus tard le 15 avril 2026 à 10 heures 00 minute.

- La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.
- Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants des Soumissionnaires et de toute personne choisissant d'être présente à l'adresse mentionnée ci-dessous.

6. Les offres doivent être accompagnées de garanties de soumission émises par une Banque pour un montant correspondant à :

- Lot 1 : Quarante Cinq Millions Francs Guinéens (45.000.000 GNF) ;
- Lot 2 : Cinquante Millions Francs Guinéens (50.000.000 GNF) ;
- Lot 3 : Cinquante Millions Francs Guinéens (50.000.000 GNF).

La validité de la garantie de l'offre est de cent cinquante (150) jours.

7. Les critères de qualifications sont entre autres :

- Une justification d'une ligne de crédit ;
- Les états financiers des trois (3) dernières années par un cabinet d'audit ;
- Un chiffre d'affaires annuel moyen certifié sur les trois dernières années équivalent ou supérieur au montant du marché ;
- Deux (2) marchés similaires en nature et en volume certifiés par les PV de réception et les attestations de bonne exécution au cours des cinq (5) dernières années. A cet effet joindre à son offre la liste des marchés exécutés et copie de toute preuve montrant qu'il a exécuté lesdits marchés ;
- Une attestation certifiant que le soumissionnaire a été dûment autorisé par le Fabricant à livrer dans le pays de l'Acheteur, en exécution du marché, les fournitures dont il n'est pas fabricant ;
- L'habilitation du signataire à engager le soumissionnaire : une procuration (pouvoir) ou un acte notarié.

8. L'attention est attirée sur le Règlement de Passation de Marchés exigeant que l'Emprunteur divulgue des informations sur la propriété effective du Soumissionnaire retenu, dans le cadre de la Notification d'Attribution du Marché, en utilisant le Formulaire de Divulgence des Bénéficiaires Effectifs tel qu'il est inclus dans le document d'appel d'offres.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : Bureau de la Division Passation des Marchés du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, à l'attention de Monsieur Fanta Mady TRAORE, Personne Responsable de la Passation des Marchés, Quartier Almamy, Commune de Kaloum, Conakry, République de Guinée sis à l'Immeuble situé derrière l'Agence Principale de la BCRG.


Dr Moustapha GROVOGUI
Coordonnateur National



CONSEIL GUINEEN DES CHARGEURS
Maitrise des Coûts de Transport-Facilitation du Trafic Marititne
Section O. Avis d'Appel d'Offres (AAO)
Avis d'Appel d'Offres - Cas sans pré qualification
Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAO)

CONSEIL GUINEEN DES CHARGEURS (CGC)
Appel d'Offres N°: 001/CGC/PRMP/2026

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le journal des Appels d'Offres (JAO, HOROYA et OBSERVATEUR en date du 23/02/2026.

2. Le Conseil Guinéen des Chargeurs (CGC) à travers sa tutelle le Ministère des Transports a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2026 des fonds et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des Marchés cités ci dessus. Les produits seront fournis au siège du Conseil Guinéen des Chargeurs (CGC) sis à Almamya Commune de Kaloum/Conakry dans un délai de trente (30) jours.

Le Conseil Guinéen des Chargeurs (CGC) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux critères de qualifications requises pour fournir les produits cités ci-dessous en sept (7) lots distincts:

Lot 1: Acquisition de 10 Laptops et 15 Bureautiques

Lot 2: Digitalisation

Lot 3: acquisition de Logiciels: archicades, autocad, RH

Lot 4: Consommables de Bureaux

Lot 5: Fourniture d'Internet du Bloc B

Lot 6: Catalogues et Imprimés

Lot 7 : fourniture des panneaux de communication à Tamagaly, Kourémalé et Cisséla

La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la PRMP du Conseil Guinéen des Chargeurs (CGC); Mohamed Said TOURE, numéro de téléphone +224 624 35 92 92/623 54 92 44 et adresse électronique : touremohamedsaid@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après service de passation des Marchés du Conseil Guinéen des Chargeurs (CGC), sis à Almamya Commune de Kaloum/Conakry du lundi au jeudi de 08 h à 16 h 30 mn et le vendredi de 08 h à 12 h 30.

4. Les exigences en matière de qualifications applicables aux candidats sont (Voir Avis d'Appel d'Offres pour les informations détaillées).

Les candidats intéressés ont la possibilité de soumissionner dans tous les lots, et peuvent avoir deux (02) lots à la fois. Ils devront présenter une soumission séparée et répondre à tous les critères de qualification.

5. Le présent appel d'offres fait référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics (sans objet).

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : Service Passation des Marchés Publics du Conseil Guinéen des Chargeurs (CGC) à compter du 05/03/2026 contre un

paiement non remboursable de deux (2.000.000 GNF) Millions de francs guinéens. Le paiement se fera à la Banque Centrale pour achat du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) de la manière suivante

- 50% au compte du receveur du Trésor Public sous le N° : 4111071 ;
- 30% au compte du receveur de l'ARMP sous le n°2011000407;
- 20% au compte de la PRMP du Conseil Guinéen des Chargeurs (CGC).

Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés après présentation des reçus de versement ou adressé à leur frais par courrier physique ou électronique.

7. Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont une copie (01) originale et trois (03) copies à l'adresse ciaprès : Service Passation des Marchés Publics du Conseil Guinéen des Chargeurs (CGC) au plus tard le Lundi, 06/04/2026 à 10 heures 30 mn. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et dates cidessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

Les offres seront ouvertes le cas échéant, en présence d'un observateur indépendant et des représentants des Soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, à l'adresse de Service Passation des Marchés Publics du Conseil Guinéen des Chargeurs (CGC), sis à Almamya/Commune de Kaloum/Conakry, lundi, le 06/04/2026 à 11 Heures 30 mn.

Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission d'un montant de 1,5 % du montant de son offre. Cette garantie demeure valide pendant trente (30) jours après l'expiration de la durée de validité de l'offre.

Les offres doivent comprendre une redevance de régulation de 0,60% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalité de paiement de la redevance de régulation et de la quote part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'Appel d'Offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

10. La législation régissant l'appel d'offres

Conakry, le 05 Mars 2026

Signature
Lance KEITA
 Directeur Général
 CGC

Mines : le gouvernement bannit les engins lourds des sites d'orpaillage



Dans un communiqué conjoint publié ce vendredi 13 mars, les autorités guinéennes ont durci le ton face à la mécanisation

anarchique de l'orpaillage. Les ministères de l'Administration du Territoire (MATD), des Mines et de l'Environnement ont officiellement

interdit l'usage d'engins lourds sur l'ensemble des sites d'exploitation minière artisanale du pays.

La décision, cible spécifiquement les équipements mécaniques qui ont envahi les zones de recherche d'or ces dernières années. Sont désormais interdits :

Les pelleteuses de type Po-clain ;

Les bulldozers ;

Les tractopelles ;

Tout autre engin mécanique similaire.

Pour justifier ce coup de vis, le gouvernement invoque un impératif de protection des écosystèmes et des populations. L'introduction de ces machines dans le sec-

teur artisanal est jugée responsable d'une dégradation accélérée des sols, d'une pollution critique des cours d'eau et d'une destruction massive de la biodiversité.

Au-delà de l'aspect environnemental, les autorités pointent du doigt l'insécurité croissante : l'usage d'engins inadaptés à la configuration des mines artisanales multiplie les risques d'éboulements et d'accidents mortels.

Cette interdiction n'est pas isolée. Elle s'inscrit dans une stratégie globale de formalisation de l'exploitation artisanale. En limitant les moyens techniques, l'État cherche à :

-Lutter contre l'exploitation illégale de l'or à grande échelle sous couvert d'orpaillage.

-Imposer le respect des normes environnementales en vigueur.

-Sécuriser les communautés locales impactées par les nuisances de l'activité minière.

Reste désormais à savoir comment cette mesure sera appliquée sur le terrain, notamment dans les zones reculées de la Haute-Guinée, où l'usage de la mécanique est devenu monnaie courante pour de nombreux exploitants

GUINEENEWS

Kindia : la ministre Fatima Camara en mission de contrôle pour préserver le pouvoir d'achat



La ministre du Commerce et de l'Industrie, Fatima Camara, poursuit sa tournée de terrain pour veiller au respect des prix des denrées de première nécessité. Cette initiative s'inscrit dans la campagne nationale de contrôle lancée par le gouvernement afin de lutter contre la vie chère et la spéculation sur les marchés. Après une première étape à Conakry, la ministre s'est rendue ce vendredi 13 mars 2026 dans la ville de Kindia, connue comme la « cité des agrumes ». Cette visite vise à s'assurer de l'application effective des prix plafonds fixés par les autorités pour plusieurs produits de grande consommation, rapporte l'un des correspon-

dants de Guineematin.com basé dans la préfecture.

Cette démarche de Fatima Camara répond aux instructions du président de la République, Mamadi Doumbouya, et du Premier ministre Amadou Oury Bah, qui entendent alléger les dépenses des ménages, particulièrement en cette période de Ramadan.

« Le gouvernement guinéen, à travers le ministère de l'Industrie et du Commerce, a signé un protocole d'entente entre la Douane et la Chambre de commerce afin de fixer des prix plafonds. Nous sommes venus à Kindia pour vérifier sur le terrain les prix, les poids et mesures ainsi que

la qualité des produits disponibles sur le marché », a expliqué la ministre.

Au cours de cette mission, la délégation ministérielle a parcouru le grand marché de Kindia, où elle a échangé avec les femmes commerçantes. Une séance de sensibilisation a également été organisée pour rappeler les mesures prises par le gouvernement.

Dans ce cadre, un numéro vert, le 142, a été mis à la disposition de la population afin de signaler tout abus ou toute hausse injustifiée des prix.

« Nous avons échangé avec les commerçantes qui nous ont également fait part de leurs préoccupations. Ce numéro vert permettra aux citoyens de dénoncer tout cas de spéculation ou d'augmentation abusive des prix », a précisé la ministre.

À l'issue de la visite, Fatima Camara s'est dite satisfaite du niveau de respect des prix observé sur le marché de Kindia.

« Avec l'expertise des équipes techniques, nous avons constaté que les prix sont globalement respectés à Kindia. Ils n'ont même pas encore atteint le plafond fixé par le gouvernement. Cela mérite d'être salué », a-t-elle déclaré, tout en invitant

les autres régions du pays à s'inspirer de cet exemple.

La ministre a toutefois souligné que certaines améliorations restent nécessaires, notamment en matière de conservation des produits. Elle a également indiqué qu'un seul produit a été signalé pour non-conformité en matière de poids et mesures, avec un écart de deux grammes.

« Nos équipes vont examiner cette situation afin que ce produit soit retiré du marché jusqu'au respect du poids indiqué », a-t-elle ajouté.

Plusieurs autorités administratives et techniques ont pris part à cette opération, notamment le gouverneur de région, le préfet ainsi que les services compétents, dont l'Institut guinéen de normalisation et de métrologie (IGNM), l'Office national du contrôle de qualité (ONCQ) et la Direction nationale du commerce (DNC). Selon la ministre, cette opération de contrôle des prix se déroule simultanément dans l'ensemble des régions du pays.

De Kindia, Mohamed M'bemba Condé, pour Guineematin.com





TONTINE MODERNE

ANTICIPER POUR CÉLÉBRER

JANVIER



Si toi de janvier
décides d'activer la Tontine
Moderne du CRG aujourd'hui



JOUR DE TABASKI



... Toi du **jour de la Tabaski**
n'auras pas à t'inquiéter pour
le prix du bœuf, les bijoux de
la mariée ou la réception.



CREDIT RURAL DE GUINEE

CONTACTEZ- NOUS **626 55 55 55**

Ensemble travaillons pour notre réussite
#Meilleure microfinance 2025